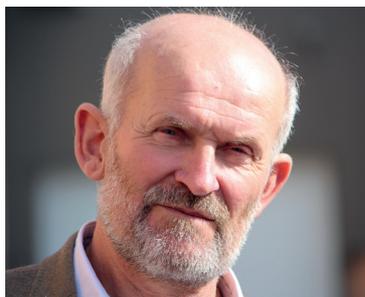


# la lettre aux **ELUS**

## ÉDITO



### MOT DU PRÉSIDENT

Nous traversons une période inédite dans notre histoire récente. Cette crise sanitaire aura un impact important sur notre société. Elle devrait aboutir, entre autres, à une réflexion sur notre souveraineté alimentaire et donc sur notre agriculture. La conférence de presse sur les marchés foncier ruraux du 28 mai dernier a été l'occasion pour le Président de la FNSafer, Monsieur Emmanuel Hiest, de rappeler l'importance de la régulation foncière. Le partage de la ressource foncière doit permettre la diversité des productions agricoles, indispensable aux équilibres dans les grands cycles de production et souhaitée par nos concitoyens.

Il nous semble donc important, à travers cette lettre, de rappeler aux élus, aux techniciens des collectivités et à l'ensemble de nos partenaires, l'étendue des missions de la SAFER, qui s'inscrivent pleinement dans cette voie.

Au gré des réformes territoriales, les collectivités se sont emparées du sujet agricole : diversité de modèles, enjeux environnementaux, attentes des consommateurs... Dans ce contexte, il est indispensable d'apporter de la cohérence entre les différentes politiques publiques : planification urbaine, agriculture, environnement... Développer les collaborations permettra de créer de réels projets de territoire.

Nous revenons aussi sur la journée organisée par la SAFER, la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et l'Etat en novembre dernier « **Temps fort autour du foncier** ». Cet événement a permis de mettre en lumière des regards croisés sur le devenir de l'agriculture nivernaise et les stratégies de maîtrises foncières pour le territoire.

Mais l'action de la SAFER dépasse le seul enjeu agricole. Vous pourrez le constater à la lecture des réalisations de l'année 2019. N'hésitez pas à solliciter nos services ! ■

**Bonne lecture à tous !**

**Jean-Luc DESBROSSES**  
Président SAFER Bourgogne-Franche-Comté



Sources : IGN, DGFIP, SAFER

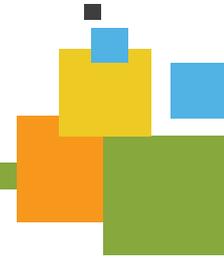
### PRESTATIONS CARTOGRAPHIQUES

La SAFER réalise la représentation cartographique grand format (A0) de votre territoire incluant les propriétés de la collectivité (agricole, forestier, ...) et autres éléments d'intérêt à la demande.

✉ [sce@saferbfc.com](mailto:sce@saferbfc.com)

# LA SAFER

AU SERVICE DES TERRITOIRES !



Plus de 750 communes sous  
veille foncière en BFC  
pour connaître en temps réel  
les projets de vente sur votre  
territoire.

**Digifoncier.fr**

Un accompagnement en  
amont de vos projets de  
maîtrise foncière, pour en  
faciliter la réussite dans une  
démarche amiable.

**Études foncières**

La SAFER apporte son  
concours technique et  
administratif pour sécuriser le  
déroulement d'une procédure  
complexe.

**Biens sans maître**

## POUR UNE POLITIQUE FONCIÈRE ACTIVE DES PARTENAIRES



### Avis de valeur

Pour acheter ou vendre au  
bon prix.

Acteur majeur du marché  
foncier rural et périurbain, la  
SAFER dispose d'une  
expertise fine des marchés.

### Maîtrise foncière

Confier les négociations  
auprès des propriétaires et  
des exploitants agricoles à un  
professionnel.

La SAFER peut stocker le  
foncier pour faciliter les  
opérations de compensation  
agricole ou environnementale  
ou pour faciliter la  
transmission d'exploitations.

### Gestion locative

La convention de mise à  
disposition, un outil de  
gestion locative souple :  
convention temporaire de 1 à  
6 ans renouvelable une fois.

Le propriétaire retrouve son  
bien libre à l'issue de la  
période déterminée ou à  
chaque échéance annuelle.

# ACTIVITÉS

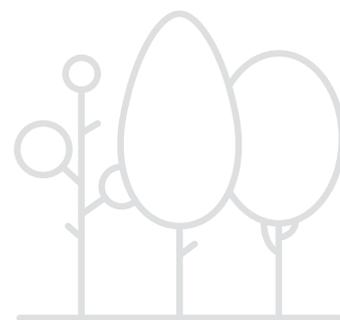
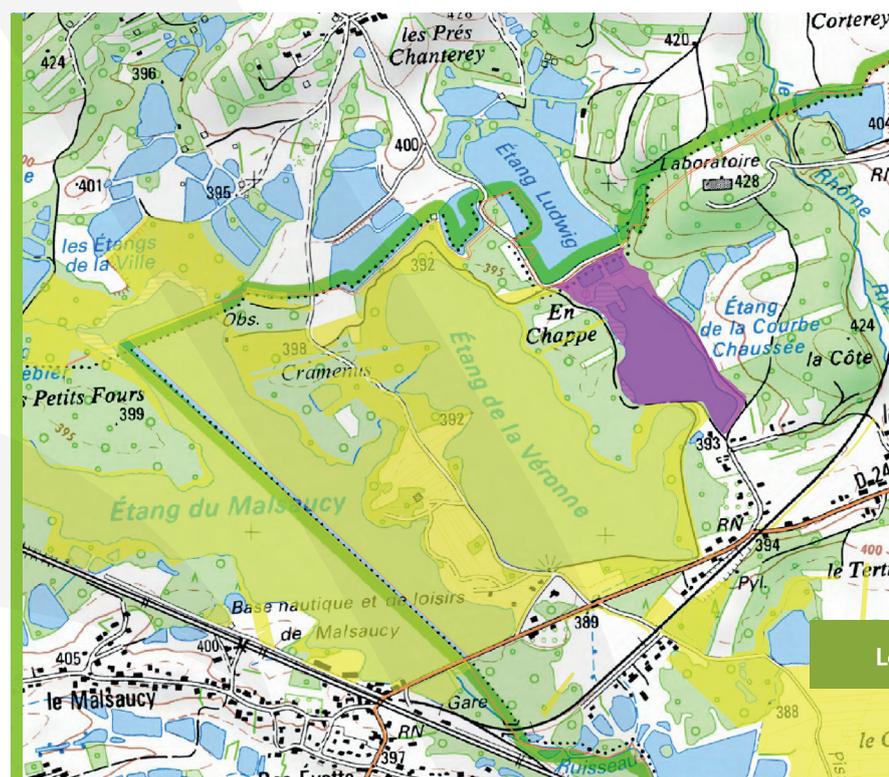
DE LA SAFER 2019

**PLUS DE 230 HECTARES ONT ÉTÉ VENDUS AUX COLLECTIVITÉS OU AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, AVEC DES MOTIVATIONS DIVERSES :**

- › Réserve foncière ou immobilière,
- › Extension de zones d'activités économiques (avec par exemple plus de 37 hectares rétrocédés à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais pour l'extension d'une zone industrielle sur la commune de Sens),
- › Patrimoine forestier (de nombreuses ventes à des communes),
- › Aménagement d'espaces publics,
- › Protection de captages (partenariat avec Eau de Paris notamment)
- › Compensations environnementales,
- › Protection d'espaces naturels (vente d'un étang d'une dizaine d'hectares au Département du Territoire de Belfort à proximité du site du Malsaucy par exemple, voir carte),
- › Gestion des ordures ménagères,
- › Développement viticole (vente de vignes au Département de la Côte-d'Or),
- › Infrastructures routières ou ferroviaires.

**LA SAFER INTERVIENT ÉGALEMENT EN PRESTATION DE SERVICES AVEC PLUS DE 70 CONVENTIONS ACTIVES EN 2019 :**

- › Avis de valeur,
- › Veille foncière (750 communes sous VIGIFONCIER),
- › Identification de biens potentiellement sans maître et accompagnement dans la procédure d'appréhension : accompagnement de communes en Côte-d'Or, dans la Nièvre et en Saône-et-Loire,
- › Études foncières prospectives afin d'aider les collectivités dans leurs démarches foncières pour la protection de la ressource en eau,
- › Négociation foncière pour le compte de la collectivité (finalisation de la négociation 100 % à l'amiable d'une extension de zones d'activités pour la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges),
- › Gestion du patrimoine foncier agricole des collectivités : près de 200 conventions de mise à disposition pour plus de 1 500 hectares ■



Légende de la carte

- Propriétés du département 90
- Vente safer 2019

Sources : IGN, DGFIP, SAFER

# TEMPS FORT

## AUTOUR DU FONCIER DANS LA NIEVRE

Cette journée était consacrée à l'avenir du foncier dans le département. Elle s'est déroulée en deux temps : des groupes de travail se sont exprimés sur les questions de préservation de la ressource foncière, sur des solutions à trouver pour favoriser l'accès au foncier et enfin sur le rôle de l'élu local. Ces travaux ont ensuite été synthétisés puis présentés lors d'un débat public en fin de journée qui a rassemblé 200 personnes.

### LES ENJEUX AUTOUR DU FONCIER SONT NOMBREUX :

- › Consommation excessive des espaces agricoles (un département comme la Nièvre tous les 12 ans en France),
- › Renouvellement des générations agricoles (50 % des exploitants agricoles de la Nièvre ont plus de 50 ans),
- › Une forte proportion de grandes exploitations,
- › Souveraineté alimentaire,
- › Un prix des terres attractifs dans la Nièvre (de 2 000 à 3 700 € / ha en moyenne selon les régions agricoles) comparativement aux régions voisines...

Les outils de régulation foncière ont montré leur efficacité et ils sont un facteur de compétitivité pour l'agriculture française. Mais ils doivent aujourd'hui s'adapter : développement du travail à façon intégral, des formes sociétaires, fiscalité...

Les élus locaux doivent prendre part à ces débats. Afin notamment de trouver les équilibres entre la volonté d'accueillir des familles et des entreprises qui souhaitent s'implanter sur les territoires et la préservation des espaces agricoles ■

### TEMPS FORTS AUTOUR DU FONCIER

Jeudi 7 NOVEMBRE 2019 17h



« Je suis enchanté du succès de cette journée et surtout de la qualité des échanges entre tous les intervenants et la salle. J'ai pour ambition que la Nièvre soit un moteur sur cette question foncière. Ce temps fort n'est qu'une première pierre qui appelle d'autres rendez-vous que l'on veut réguliers. Je compte sur les parlementaires et sur Mme la Préfète pour faire remonter nos idées au plus haut sommet de l'État ».



**Cyrille FOREST**  
Président du comité technique de la Safer 58



SERVICE COLLECTIVITÉS ENVIRONNEMENT

✉ [sce@saferbfc.com](mailto:sce@saferbfc.com)

☎ 03 80 78 99 81 - 📞 06 31 74 83 87



[WWW.SAFERBFC.COM](http://WWW.SAFERBFC.COM) - [WWW.VIGIFONCIER.FR](http://WWW.VIGIFONCIER.FR)